

# Conditions générales de Robeli SAS pour Jackfund ([www.jack-fund.com](http://www.jack-fund.com))

Les conditions générales suivantes s'appliquent à votre utilisation de la plateforme en ligne [www.jack-fund.com](http://www.jack-fund.com) (y compris tous les sous-domaines et alias) fournie par Robeli SAS, 113 rue de la République 13002 Marseille, France (ci-après dénommé le "prestataire"), par le biais d'applications d'arrière-plan, en tant que service web et/ou via des applications mobiles (apps) (ci-après dénommé "Jackfund").

## **1. Objet du contrat**

- 1.1. Jackfund est une plateforme en ligne exploitée par le prestataire et accessible via un navigateur, sur laquelle l'utilisateur inscrit peut gérer un portefeuille de titres virtuel à l'aide de l'application web de gestion de portefeuille fournie par le prestataire. La sélection de titres disponibles à cet effet est limitée à une gamme de fonds négociés en bourse (ETF) et de matières premières négociées en bourse (ETC).
- 1.2. Sur Jackfund, les portefeuilles sont gérés de manière purement virtuelle, c'est-à-dire qu'aucune transaction financière réelle n'est traitée ; en revanche, les opérations sur la plateforme permettent à l'utilisateur de gérer de manière autonome ses actifs par le biais de transactions virtuelles et de simuler des stratégies d'investissement.
- 1.3. Les informations mises à disposition pour être consultées sont fournies à titre indicatif uniquement. En exploitant la plateforme Jackfund, le prestataire n'offre aucun conseil en investissement ni aucun service de courtage en investissement. Les informations relatives à la performance des instruments financiers individuels dans le passé ne constituent pas une prévision ou une garantie pour l'avenir.
- 1.4. Le prestataire utilise des données externes sur les cours des actions et les données distribuées dans le but d'évaluer les portefeuilles et de calculer automatiquement les opérations. Une transmission incorrecte des prix des actions peut entraîner un affichage incorrect des données sur les prix des actions. Le prestataire se réserve le droit de corriger rétroactivement les cours des actions dans le système. En cas de problèmes techniques dans la fourniture des prix des actions, aucune transaction virtuelle ne peut avoir lieu sur les titres concernés. Les transactions générées automatiquement ont lieu au dernier prix de clôture disponible.

- 1.5. Le prestataire s'efforce de fournir Jackfund avec un taux de disponibilité annuel moyen de 95%. Sont exclus les temps d'arrêt nécessaires à l'exécution de travaux visant à améliorer la sécurité ou l'intégrité des serveurs ou à mettre en œuvre des mesures techniques et contribuant au bon fonctionnement ou à l'amélioration des services du prestataire (travaux de maintenance).
- 1.6. L'utilisateur qui s'inscrit à Jackfund acquiert d'abord une adhésion gratuite (ci-après également dénommée "version gratuite").
- 1.7. L'utilisateur a la possibilité de convertir son adhésion gratuite en une adhésion payante ("adhésion Boursicoteur"). Contrairement à l'adhésion gratuite, l'adhésion Boursicoteur comprend une variété de fonctions supplémentaires et étendues et permet aux utilisateurs de sauvegarder un plus grand nombre de stratégies. L'adhésion gratuite et l'adhésion Boursicoteur sont ci-après désignées conjointement comme "l'adhésion Jackfund".
- 1.8. Si le Prestataire accorde à l'utilisateur la possibilité d'ajouter à son Adhésion Jackfund un ou plusieurs services tiers supplémentaires - gratuits ou payants - les contrats conclus à cet égard constituent des contrats entre l'utilisateur et le tiers concerné, distincts de l'Adhésion Jackfund. En particulier, la modification, la suspension, la résiliation ou le remplacement des services tiers ou les cas de défaillance dans la relation entre l'utilisateur et le tiers n'affectent pas la relation contractuelle entre le Prestataire et l'utilisateur dans le cadre de l'Adhésion Jackfund. En ce qui concerne les services tiers supplémentaires, les conditions générales ainsi que les directives sur la confidentialité des données des tiers respectifs s'appliquent et ces tiers sont eux-mêmes les partenaires contractuels et les interlocuteurs des utilisateurs. Le prestataire n'assume aucune responsabilité pour les services fournis par ces tiers.

## **2. Inscription, conclusion du contrat**

- 2.1. Tous les utilisateurs de Jackfund doivent s'inscrire pour pouvoir utiliser le service. En s'inscrivant sur Jackfund, le Prestataire et l'utilisateur concluent un contrat qui donne à l'utilisateur le droit d'utiliser Jackfund, de créer des portefeuilles virtuels (leur nombre dépend du pack de services), de les analyser, les optimiser et les gérer (ci-après dénommé "Contrat").
- 2.2. L'inscription sur Jackfund et la participation aux services du prestataire ne sont autorisées qu'aux personnes physiques majeures et aux personnes morales. En s'inscrivant au nom d'une personne morale, une personne physique garantit personnellement qu'elle est dûment autorisée à représenter la personne morale. Le prestataire se réserve le droit, dans de tels cas, de demander des preuves appropriées avant d'activer le service. Les dispositions de la présente clause 2 concernant la fourniture de données et la confidentialité des données d'accès s'appliquent aux personnes qui utilisent les services fournis par Jackfund pour le compte d'une personne morale. Un même forfait de services ne peut être géré que

par un seul utilisateur, c'est-à-dire que l'utilisateur ne dispose que d'un seul login par forfait de services. Si l'utilisateur est une personne morale, il ne peut mettre les informations de connexion à la disposition que d'un seul employé. Un changement d'employé en charge du compte est autorisé pour des raisons objectives ; l'utilisateur est toutefois tenu de veiller à ce que pas plus d'une personne n'utilise un compte simultanément. Ceci ne s'applique pas seulement à l'accès multiple en même temps mais aussi à la possibilité d'accéder au compte simultanément. L'utilisateur est tenu de veiller à ce que les personnes agissant en son nom respectent les conditions d'utilisation des services telles que définies dans les présentes conditions générales.

- 2.3. Lors de l'enregistrement de son compte utilisateur, l'utilisateur doit fournir son prénom et son adresse électronique. D'autres informations sont demandées mais ne sont pas obligatoires pour la création d'un compte utilisateur. Les informations figurant sur ce site web ne s'adressent pas aux personnes résidant dans des pays dans lesquels la publication et l'accès à ces données ne sont pas autorisés par la loi en raison de leur nationalité, de leur lieu de résidence ou pour toute autre raison légale (par exemple, pour des raisons de droit réglementaire - notamment le droit de la vente). Les informations sont donc uniquement destinées aux personnes des pays d'enregistrement énumérés.
- 2.4. L'inscription pour accéder à Jackfund s'effectue en remplissant les données requises sous [www.jack-fund.com](http://www.jack-fund.com) et en cliquant sur le bouton " Créer mon compte ", ce qui constitue un acte de consentement au contrat d'utilisation de Jackfund. Avant de soumettre l'inscription, l'utilisateur a la possibilité sur cette page de corriger ses données avant de soumettre son inscription ferme à Jackfund.
- 2.5. Une fois l'inscription terminée, le prestataire envoie à l'utilisateur un courriel contenant un lien de confirmation, dans lequel il confirme la réception de l'offre d'inscription et accepte cette offre. Après que l'utilisateur ait cliqué sur le lien de confirmation, le compte utilisateur est activé.
- 2.6. En s'inscrivant, chaque utilisateur enregistré utilise automatiquement la version gratuite. L'utilisateur peut, à tout moment, dans le menu "Mon abonnement", souscrire à une adhésion payante. Pour ce faire, l'utilisateur doit saisir l'adresse et les données de paiement supplémentaires requises, sélectionner un forfait de services et envoyer ces données au fournisseur de service de paiement utilisé par jackfund (chargebee) en cliquant sur le bouton "Payer maintenant". L'adhésion payante débute lorsque Jackfund confirme à l'utilisateur la réception de la demande et la souscription de l'abonnement et, le cas échéant, la réactivation du compte utilisateur.
- 2.7. L'utilisateur garantit que toutes les informations qu'il fournit au prestataire au cours de la procédure d'inscription et de souscription d'un abonnement payant

sont correctes et complètes. Les personnes morales sont responsables à cet égard de leurs membres, représentants et employés. Si un utilisateur fournit des informations incorrectes ou incomplètes, le prestataire est en droit de supprimer le compte de l'utilisateur sans préavis et de résilier le contrat correspondant.

- 2.8. Il n'existe aucun droit à l'inscription et à la participation sur Jackfund. En particulier, le prestataire se réserve le droit de refuser un utilisateur.
- 2.9. L'utilisateur s'engage à communiquer au prestataire, de manière spontanée et sans délai, toute modification future des données qu'il a fournies dans le cadre de l'inscription et de la participation.
- 2.10. L'utilisateur n'est en aucun cas autorisé à transmettre ses données de connexion et en particulier son mot de passe d'accès à des tiers (les personnes morales peuvent toutefois transmettre les données de connexion et les mots de passe d'accès conformément à la clause 2.2 aux personnes, aux représentants et/ou aux employés qui utilisent les services pour le compte de la personne morale ; ces personnes ne sont pas des "tiers" au sens de la présente clause 2). Si des tiers accèdent au compte d'utilisateur ou si l'utilisateur dispose d'autres indices d'une utilisation abusive de son compte d'utilisateur, l'utilisateur doit en informer le prestataire sans délai et modifier ses données de connexion.
- 2.11. Le prestataire s'abstiendra de transmettre les données de connexion à des tiers et de demander ces données à l'utilisateur par e-mail ou par téléphone.

### **3. Obligations générales de l'utilisateur**

- 3.1. L'utilisateur s'engage à s'abstenir de tout ce qui pourrait nuire au bon fonctionnement d'une ou plusieurs fonctionnalités ou de l'infrastructure de Jackfund. Cela inclut notamment la sollicitation excessive de Jackfund ainsi que l'utilisation de programmes permettant d'effectuer des opérations automatisées de quelconques données.
- 3.2. Dans la mesure où le Prestataire donne à l'utilisateur la possibilité de télécharger ses propres contenus, en particulier des portefeuilles et/ou des stratégies, sur Jackfund et de les mettre ainsi à la disposition d'autres utilisateurs et/ou du grand public en ligne, l'utilisateur doit s'assurer que ses données téléchargées ne comportent pas de contenus illégaux, contraires aux bonnes mœurs, contraires aux droits d'autrui ou qui violent les présentes Conditions Générales ; cela inclut notamment les contenus qui répondent à la définition légale de "conseil financier" ou qui sont autrement soumis à autorisation, les contenus qui ne doivent pas être mis en libre accès pour d'autres raisons, par ex. Il s'agit notamment des contenus qui répondent à la définition légale de "conseil financier" ou qui sont soumis à une autorisation, des contenus qui ne doivent pas être mis en libre accès pour d'autres raisons, comme les lois sur la protection des mineurs, et/ou des contenus protégés par le droit d'auteur au profit de tiers.

- 3.3. L'utilisateur s'assure que les scripts et programmes qu'il utilise ne sont pas affectés par des erreurs et des virus susceptibles d'interférer avec le fonctionnement de Jackfund et la fourniture de services individuels par le prestataire.
- 3.4. Le Prestataire se réserve le droit d'analyser les portefeuilles créés par l'utilisateur et, sur la base de ces analyses, de créer et de commercialiser des statistiques anonymes relatives à l'ensemble des portefeuilles des utilisateurs.

## **4. Services fournis par Jackfund**

- 4.1. Jackfund met à disposition divers ensembles de services. Leur dernière définition peut être consultée sur Jackfund sous la rubrique "Tarifs".
- 4.2. Sur Jackfund, l'utilisateur a la possibilité d'utiliser des outils de planification de portefeuille permettant de structurer facilement son portefeuille virtuel. Les utilisateurs Boursicoteur bénéficient également de la fonction de rééquilibrage et des simulations historiques.
- 4.3. Jackfund génère automatiquement des transactions pour l'utilisateur sur la base de sa planification de portefeuille, en relation avec lesquelles Jackfund permet ensuite d'effectuer des analyses de portefeuille. La génération de ces transactions et les analyses qui en découlent sont généralistes; elles sont identiques à tous utilisateurs et ne sont en aucun cas des conseils en investissements personnalisés.
- 4.4. L'utilisateur dispose de stratégie modèle, dites clé en main qu'il peut utiliser comme modèles pour structurer son portefeuille. Ces stratégies modèles sont purement informatifs et peuvent fournir des suggestions à l'utilisateur concernant la structuration de son portefeuille virtuel ou de ses propres stratégies créés sur Jackfund.
- 4.5. Les utilisateurs ont la possibilité de reproduire la structure d'investissement ainsi que les limites d'investissement de ces portefeuilles modèles pour leurs propres portefeuilles virtuels en un clic et de les personnaliser.
- 4.6. Afin de suivre l'évolution d'un portefeuille, l'utilisateur a la possibilité d'afficher à tout moment différentes analyses dans son espace personnel de connexion. Des fonctionnalités d'analyse supplémentaires sont disponibles pour les utilisateurs Boursicoteur, notamment une analyse de performance et une analyse des allocations. Les transactions sur lesquelles ces analyses sont basées peuvent être ajustées par l'utilisateur à tout moment.
- 4.7. Sur Jackfund, l'utilisateur bénéficiant d'une adhésion payante peut configurer des alertes de rééquilibrages de ses stratégies.
- 4.8. Jackfund propose une recherche permettant de rechercher les fonds négociés en bourse et les matières premières négociées en bourse inclus dans la base de données en fonction de certains critères tels que la classe d'actifs, la méthode de

réplication ou la distribution des dividendes. La recherche offre aux utilisateurs avec une adhésion payante des analyses avancées.

- 4.9. L'analyse et le calcul des rendements du portefeuille s'effectuent sur la base des cours des actions aux prix de clôture, fournis par un prestataire de données externe.
- 4.10. Jackfund se réserve le droit d'interrompre la version gratuite à tout moment, de la limiter quant à l'étendue de ses fonctions ou de la modifier.

## **5. Frais, comptabilité, facturation, conditions de paiement**

- 5.1. L'utilisation de la version gratuite est gratuite. Aucune facture ne sera émise pour la version gratuite.
- 5.2. L'utilisateur paie une redevance pour l'utilisation du forfait de services de l'adhésion Boursicoteur Jackfund conformément à l'aperçu de notre offre dans la version applicable au moment de la conclusion ou de la modification du contrat.
- 5.3. La redevance pour la durée en question est immédiatement payable à l'émission de la facture. Les factures sont téléchargeables sur jackfund dans la rubrique "Gérer mon abonnement". Des rappels de paiement peuvent être émis par e-mail. Le paiement s'effectue selon le mode de paiement indiqué dans la rubrique "Gérer mon abonnement".
- 5.4. Si aucun paiement n'a été reçu dans les 14 jours suivant la facturation, le pack de services et ses services auxquels cette facture se rapporte seront suspendus jusqu'à réception du paiement.
- 5.5. Si un paiement ne peut pas être encaissé, l'utilisateur doit supporter tous les frais encourus à cet égard ; en particulier, l'utilisateur doit supporter les frais bancaires liés au retour des prélèvements automatiques et les frais similaires dans la mesure où l'utilisateur est responsable de l'événement qui déclenche ces frais.
- 5.6. Le prestataire se réserve le droit de réclamer une indemnisation raisonnable pour la suppression des comptes d'utilisateurs en raison du non-respect des obligations découlant des présentes conditions générales, à moins que l'utilisateur ne soit pas responsable du non-respect ou qu'il établisse que le dommage n'a pas eu lieu du tout ou dans une mesure considérablement moindre.

## **6. Délai de rétractation pour l'adhésion Boursicoteur – vos droits**

Les consommateurs (c'est-à-dire les personnes physiques qui concluent une transaction juridique à des fins qui ne sont pas principalement liées à l'exercice de leur commerce, de leur entreprise ou de leur profession) ont le droit de se rétracter des contrats portant sur des adhésions Boursicoteur payantes, conformément aux instructions suivantes.

## 6.1. Instructions concernant la rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai de 14 jours sans donner de raison. Le délai de rétractation expire après 14 jours à compter du jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous en informer à l'adresse suivante :

Robeli SAS  
113, rue de la République  
13002 Marseille, France.

courriel : [support@jack-fund.com](mailto:support@jack-fund.com)

de votre décision de rétractation du présent contrat par une déclaration non équivoque (par exemple, une lettre envoyée par la poste ou un e-mail). Pour respecter le délai de rétractation, il suffit que vous envoyiez votre communication concernant l'exercice de votre droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

## 6.2. Effets de la rétractation

Si vous vous rétractez du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et en tout cas au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de vous rétracter du présent contrat. Nous effectuerons ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous en avez expressément convenu autrement ; en tout état de cause, vous n'encourez aucun frais du fait de ce remboursement. Si vous avez demandé de commencer l'exécution des services pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui a été fourni jusqu'à ce que vous nous ayez communiqué votre rétractation du présent contrat, par rapport à la couverture totale du contrat.

**Fin des instructions concernant la rétractation.**

## 7. Responsabilité

7.1. L'utilisateur est responsable de toute violation des droits de tiers ou d'une violation des dispositions ou exigences légales commise par lui-même et directement. L'utilisateur s'engage à indemniser le prestataire de toutes les demandes de dommages et intérêts de tiers qui découlent du non-respect des obligations découlant des présentes conditions générales ou d'une violation par l'utilisateur de dispositions ou d'exigences légales.



- 7.2. Le prestataire s'efforce de maintenir les normes de qualité les plus élevées concernant les informations fournies sur Jackfund. Toutefois, le prestataire n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la précision des informations, taux, indices, prix, calculs, nouvelles, analyses, données générales du marché et autres contenus accessibles mis à disposition dans le cadre des services offerts sur Jackfund.
- 7.3. Les informations mises à disposition pour être consultées sont fournies à titre indicatif. En exploitant la plateforme Jackfund, le prestataire n'offre aucun conseil en investissement ni aucun service de courtage en investissement. Les portefeuilles créés sur Jackfund sont créés ou gérés uniquement sur la base des décisions prises par l'utilisateur. Le prestataire ne fait aucune recommandation.
- 7.4. Les indications relatives à la performance des différents instruments financiers dans le passé ne constituent pas une prévision ou une garantie pour l'avenir.
- 7.5. Le prestataire n'accepte aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes subis par l'utilisateur dans son portefeuille bancaire réel en raison de la mise en œuvre de sa décision concernant le portefeuille virtuel.
- 7.6. Le prestataire n'est pas responsable des contenus de toute nature - qu'il s'agisse de photos, de descriptions, d'évaluations, etc. L'utilisateur doit indemniser le prestataire de toute réclamation d'autres utilisateurs ou de tiers à l'encontre du prestataire pour violation de leurs droits en raison du contenu téléchargé par l'utilisateur ou en raison de la violation d'autres obligations (notamment la clause 3.2 des présentes conditions générales). Dans ce contexte, l'utilisateur prendra également en charge les frais de défense juridique nécessaires du prestataire, y compris tous les frais de justice et les honoraires des conseillers juridiques, et l'utilisateur soutiendra le prestataire au mieux de ses capacités dans la défense contre ces réclamations. Cette disposition ne s'applique pas dans la mesure où l'utilisateur n'est pas responsable de la violation de la loi.
- 7.7. Le prestataire utilise des données externes sur les cours des actions et les données diffusées aux fins de l'évaluation des portefeuilles et du calcul automatique des transactions. Une transmission incorrecte des cours des actions peut entraîner un affichage incorrect des données relatives aux cours des actions. Le prestataire n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'actualité des informations sur les cours des actions fournies par le prestataire externe. En dehors de ce qui précède, la clause 1.4 s'applique.
- 7.8. La responsabilité du prestataire, quel que soit le fondement juridique, qu'il s'agisse d'une violation du contrat ou d'un délit, est régie de manière définitive par les dispositions suivantes :
  - 7.8.1. Le prestataire est responsable sans restriction en cas de faute intentionnelle et de négligence grave ainsi qu'en cas de dommages corporels ; en ce qui concerne la négligence légère, le prestataire n'est toutefois responsable qu'en



cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, ainsi qu'en cas de défaut et d'impossibilité d'exécution dont le prestataire est responsable. La responsabilité pour la violation de ces obligations contractuelles essentielles est limitée aux dommages typiques du contrat que le prestataire aurait dû pouvoir prévoir au moment de la conclusion du contrat en raison des circonstances connues à ce moment-là. Les obligations contractuelles essentielles au sens de ce qui précède sont les obligations sur lesquelles l'utilisateur peut régulièrement compter et dont l'exécution est essentielle à la réalisation de l'objectif contractuel.

- 7.8.2. En ce qui concerne l'utilisation de la version gratuite, le prestataire n'est responsable - sauf en cas de décès, d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, de fraude ou de déclaration frauduleuse - qu'en cas d'intention et de négligence grave.
- 7.9. Les limitations de responsabilité susmentionnées ne s'appliquent pas en cas de prise en charge de garanties expresses par le prestataire et pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, pour les réclamations au titre de la loi française sur la responsabilité du fait des produits si celles-ci sont à votre disposition et dans le cas de dispositions légales obligatoires.

## **8. Durée et résiliation**

- 8.1. Le contrat prend effet dès l'activation du compte utilisateur par le prestataire.
- 8.2. En s'inscrivant, l'utilisateur devient automatiquement un utilisateur de la version gratuite, qui peut être utilisée pour une durée indéterminée jusqu'à la suppression du compte utilisateur.
- 8.3. Dans la version gratuite, un compte d'utilisateur peut être supprimé définitivement à tout moment dans la rubrique "mes informations" en cliquant sur "Supprimer mon compte".
- 8.4. Lors de la souscription d'une adhésion Boursicoteur, l'utilisateur sélectionne la durée et le forfait de portefeuille souhaités. Si le contrat n'est pas résilié conformément à la clause 8.5, il est automatiquement prolongé de la durée qui a été choisie jusqu'à ce moment-là, à moins qu'une disposition différente n'ait été expressément prévue dans le forfait de services.
- 8.5. Un utilisateur Boursicoteur peut résilier le contrat sans préavis, prenant effet à la fin de la période en question. L'adhésion Boursicoteur peut être annulée dans l'espace "Mon abonnement", sous "Gérer mon abonnement" puis "Détails de l'abonnement", en cliquant sur "Supprimer l'abonnement". À l'expiration de l'adhésion Boursicoteur, l'utilisateur passe automatiquement à la version gratuite. Les frais impayés sont dus à la résiliation du contrat.
- 8.6. Tous les frais impayés au moment de l'avis de résiliation seront dus à la suppression du compte de l'utilisateur.

- 8.7. L'utilisateur peut passer à tout moment, avec effet immédiat, à un ensemble de services comprenant (i) une durée plus longue, ou (ii) la même durée mais un ensemble de services plus important (surclassement). L'ancienne durée de l'adhésion Boursicoteur existante est annulée prématurément et une nouvelle durée conforme au forfait de services réservé commence. Les frais payés à l'avance pour toute période non expirée de l'adhésion Boursicoteur existante seront déduits du prix du nouveau paquet de services. Si la mise à niveau porte sur une offre impliquant une autre devise, cette déduction n'est pas possible. Si l'utilisateur révoque sa déclaration contractuelle de participation à un surclassement en exerçant son droit de rétractation légal (cf. clause 7), l'adhésion Boursicoteur initiale reprend pour la durée initiale (pour éviter tout doute : lors du calcul de la durée restante, le temps entre la commande et la rétractation compte comme faisant partie de la durée de l'adhésion Boursicoteur initiale, c'est-à-dire que la durée expire au même moment qu'en l'absence de commande et de rétractation).
- 8.8. A moins qu'une durée déterminée n'ait été convenue, le prestataire peut mettre fin au contrat moyennant un préavis de deux semaines expirant à la fin du mois. Dans le cas contraire, le prestataire peut résilier le contrat moyennant un préavis de 5 jours expirant à la fin de la période concernée.
- 8.9. Le droit des deux parties de résilier le contrat sans préavis pour un motif valable n'est pas affecté. Le prestataire peut résilier le contrat sans préavis, en particulier si : a) l'utilisateur a donné des informations fausses ou incomplètes lors de l'inscription et de la participation, b) l'utilisateur viole de manière répétée d'autres obligations contractuelles et ne s'abstient pas de telles violations de ses obligations même après avoir été invité à le faire par le prestataire.
- 8.10. Si le prestataire a résilié le contrat, l'utilisateur ne peut prétendre à la création d'un nouveau compte utilisateur, y compris sous un autre nom ou une autre désignation.

## 9. Divers

- 9.1. Le prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales sans avoir à motiver sa décision. Ces modifications n'affecteront pas les principales obligations contractuelles des parties. Les conditions révisées seront envoyées à l'utilisateur par e-mail au plus tard quatre semaines avant leur entrée en vigueur. Si l'utilisateur ne s'oppose pas à l'application des nouvelles conditions générales dans les deux semaines suivant la réception du courriel, les conditions générales modifiées sont réputées acceptées. Dans le courriel contenant les conditions générales modifiées, le prestataire informera l'utilisateur de la signification de ce délai de deux semaines, de son droit d'opposition et des conséquences juridiques de son silence.

- 9.2. Le droit français, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les ventes, est applicable.
- 9.3. Si l'utilisateur n'a pas de juridiction générale en France, le lieu de juridiction pour tous les litiges est le siège social du prestataire. En outre, le prestataire est en droit d'intenter une action en justice auprès de la juridiction générale de l'utilisateur.
- 9.4. L'utilisateur n'est autorisé à compenser que les créances incontestées ou légalement établies.
- 9.5. L'utilisateur ne peut transférer les droits et obligations découlant du présent contrat qu'avec l'accord écrit préalable du prestataire. Le prestataire se réserve le droit de transférer à des tiers tout ou partie de ses droits au titre du présent contrat. Le prestataire informera l'utilisateur de cette cession deux semaines avant la cession envisagée.
- 9.6. Si une disposition des présentes conditions générales est ou devient invalide et/ou ne respecte pas les dispositions légales, cela n'affecte pas l'efficacité des autres dispositions des présentes conditions générales. La disposition inefficace sera, d'un commun accord entre les parties, remplacée par une disposition qui reflète le plus fidèlement possible l'objectif économique de la disposition invalide de manière juridiquement efficace. Cette disposition s'applique également en cas d'omission.

Dernière modification : 19 oct. 2021 .